

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 75474 du 7 octobre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »**

NOR : INTJ1319440S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 3114 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300460S),

Décide :

Article unique

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2013 :

Lampriere, Bertrand

Nigend : 181 274

Numéro de livret de solde : 8 030 240

Fait le 7 octobre 2013.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
O. COURTET